

**CHAMPIONNATS SUISSES CADETS 2006
DE PATINAGE ARTISTIQUE
pour jeunes filles, garçons et couples
21 et 22 janvier 2006, Dübendorf**

PUBLICATION

RESPONSABLE Union Suisse de Patinage
Commission Figure

ORGANISATEUR Dübendorfer EC

LIEU Patinoire couverte, Hermikonstrasse 68, 8600 Dübendorf

MUSIQUE CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2004 de l'artistique et aux règlements USP 2005.

Il est prévu d'appliquer le nouveau système de jugement ISU, sous réserve que le personnel adéquat soit disponible.

Les champions Cadets 2005 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

JEUNES FILLES Programme court: Voir règlements USP 2005, circulaire USP no. 60 du 5.4.2005 ainsi que les conditions techniques du 6.7.2005

Libre: 3 minutes

GARCONS Programme court: Voir règlements USP 2005, circulaire USP no. 60 du 5.4.2005 ainsi que les conditions techniques du 6.7.2005

Libre: 3 minutes 30 secondes

COUPLES Programme court: Voir règlements USP 2005, circulaire USP no. 60 du 5.4.2005 ainsi que les conditions techniques du 6.7.2005

Libre: 3 minutes 30 secondes

DOPING	Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.
CARTES DE LICENCE	Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter avec sa carte de licence renouvelée. Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.
INSCRIPTIONS	Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. Joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour) et envoyer à: Union Suisse de Patinage, Secrétariat central Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne
DÉLAI D'INSCRIPTION	15 septembre 2005 PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.
FINANCE D'INSCRIPTION	CHF 200.-- / participant CHF 200.-- / couples <u>à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2005</u> au compte CCP 84-5561-2 de l'USP. AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.
RESPONSABILITÉ	L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.
LOGEMENT ET ENTRETIEN	Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.
RENSEIGNEMENTS	Dübendorfer Eislaufclub Monsieur Franz Wiget, Bernhard Jäggi-Weg 8, 8055 Zürich Tel. 044 / 461 27 01 E-mail: fwiget@bluewin.ch Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur. UNION SUISSE DE PATINAGE Commission Figure